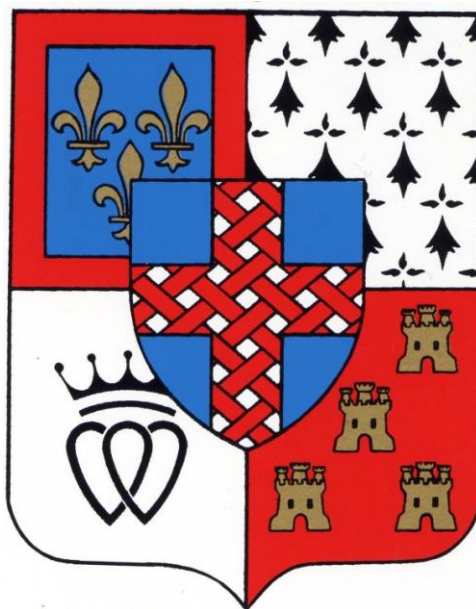


# Ordre International des Anzétiers



Commanderie du Choletais, des Mauges, et du  
Bocage Vendéen

**35ème Anniversaire**



Vendredi 4 et Samedi 5 Septembre 2015

# Oyez, Oyez...

Le Grand Maître, Jean-François BREBION, son Chapitre, et l'ensemble des Maîtres Anysetiers,

vous invitent à participer aux festivités du

## 35<sup>ème</sup> Anniversaire

les 4 et 5 septembre 2015.

**Vendredi 4**, à partir de 16h00 vous serez accueillis à la Salle des fêtes de Cholet. Ensuite, nous aurons ensemble le plaisir de faire plus ample connaissance et d'ouvrir la fête autour d'un cocktail dînatoire d'accueil.

**A 20 heures précises**, Transfert en autocar de la Salle des Fêtes de Cholet vers le Puy du Fou. Vous accéderez ensuite aux Tribunes en emplacement préférentiel pour assister à la **Cinéscénie® du PUY DU FOU : Le plus grand spectacle de nuit au monde !**



Venez vivre un moment inoubliable sous les étoiles et vibrez en découvrant cette incroyable expérience émouvante et grandiose qui bat tous les records : Déjà plus de 10 millions de spectateurs, 1 200 acteurs et danseurs sur une scène de 23 hectares, 24 000 costumes, 1h40 de grand spectacle et de nombreuses nouveautés ... le plus grand spectacle de nuit au monde est devenu un mythe immanquable.

En quelques années, la Cinéscénie est entrée dans une nouvelle dimension avec de nombreuses nouveautés : la nouvelle mise en scène de lumière, les nouvelles projections vidéo 3D et de nouveaux décors, 8 nouvelles scènes en 5 ans avec de nouveaux effets spéciaux.

En 2015, la Cinéscénie vous en met plein les yeux !

Retour à la salle des fêtes de Cholet vers 1h00.

**Samedi 5**, départ en bus du Parc des Prairies à **9h45** pour aller visiter le **Jardin CAMIFOLIA** à Chemillé.

Créé en 1976 par un groupe de producteurs dans le jardin de la mairie, le jardin des plantes médicinales témoigne d'une activité séculaire pour la région de Chemillé.

Dédié aux plantes médicinales, ce jardin était à l'origine un jardin public qui a connu plusieurs réaménagements.

Accueil par le personnel du site dans chaque autocar pour une présentation générale du jardin et déroulement de la matinée.

Déambulation et visite libre dans le jardin, des animateurs seront présents en divers lieux pour échanger et répondre aux questions du public.

Témoignant d'une activité séculaire, Camifolia vous présente l'univers des plantes médicinales, aromatiques, à parfum ou bien encore tinctoriales.

Une dégustation d'infusions ponctuera la visite



**Les hommes médicinaux à Camifolia**

**Aux alentours de 12h45**, nous nous rendrons au **Restaurant du Parc des Prairies** à Cholet où sera servi le déjeuner.

**A 17h45**, nous nous retrouverons à la salle des fêtes de Cholet où se tiendra le 35<sup>ème</sup> Chapitre Magistral et la solennelle Cérémonie d'Intronisation présidée par

**Messire Michel CHAMPION,**  
*Président de l'Ordre International des Anyssetiers,*  
*Délégué du Grand Conseil de l'Ordre.*

En présence de

**Messire Jean-Pierre COMBROUX**  
*Chancelier des Provinces de l'Ouest*

Sous la Présidence d'Honneur de

**Messire Patrick BEN BOUALI**  
*Président Honoraire de l'Ordre International des Anyssetiers*

A l'issue de la cérémonie l'apéritif y sera servi dans la plus pure tradition anyssetière ainsi que le Dîner de Gala animé par l'orchestre **Coup de Choeur**.

*Le Grand Maître Jean-François Brebion  
et les membres de son Chapitre espèrent que vous passerez  
un agréable séjour dans notre Commanderie  
et que vous en garderez un excellent souvenir.*

Vous pourrez obtenir toutes les informations en contactant :

M. Jean-François BREBION, Grand Maître, 8 Rapon, 85290 MORTAGNE SUR SEVRE, Tél : 06 81 34 17 76  
Mme Chantal BRETEAUDEAU, Sénéchal, 44 Allée des Colombes, 49300 CHOLET, Tél : 06 12 47 25 42

### INFORMATIONS PRATIQUES

#### \* Hébergement :

Pour votre confort, des hôtels \*\* et \*\*\* ont déjà été mis en option sur Cholet. Le succès grandissant du Puy du Fou générant un **surbooking** sur tous les hôtels de la région, **les options doivent être confirmées avant le 15 février 2015.**

#### \* Pour la Cinéscénie du Puy du Fou :

**Nous disposons de 200 places en emplacement privilégié.**

**N'attendez donc pas le 15 février pour retourner votre bulletin d'inscription !**

Si la météo s'annonçait capricieuse..., une tenue de pluie et des vêtements chauds sont conseillés.

#### \* Pour la Soirée de Gala :

Robe du soir ou de cocktail pour les dames.

Smoking ou tenue sombre pour les messieurs.

Port du camail et de l'insigne pour les Maîtres Anysetiers.

Vos amis seront les bienvenus.

#### \* Formules d'inscriptions :

<u>Date</u>	<u>Programme</u>	<u>Formule</u>
Vendredi 4 Septembre	Cocktail de bienvenue Cinéscénie du Puy du Fou	A
Samedi 5 Septembre Journée et soirée	Jardin CAMIFOLIA Déjeuner au Parc des Prairies Grand Chapitre Magistral Soirée de Gala	B
Samedi 5 Septembre Soirée seule	Grand Chapitre Magistral Soirée de Gala	C
Dimanche 6 Septembre (en option)	Grand Parc du Puy du Fou	D

# Ordre International des Anzétiers



## Commanderie du Choletais, des Maugez, et du Bocage Vendéen

### BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner **avant le 15 Février 2015 impérativement** à notre Argentier  
Paul TAYMONT, La Grande Vergnolle, 23300 ST AGNANT DE VERSILLAT  
Tél : 06.83.37.82.48 - mailto: taymont.paul@orange.fr

Mr, Mme, Mlle.....  
Adresse.....  
Tél :..... GSM :..... E-mail : .....

Accompagné par : .....

Commanderie de : .....

Fonction dans votre commanderie : .....

Participera au défilé : OUI NON

Option	Formules	Prix par personne					Nbre de pers	TOTAL en Euros
		Pour une occupation par 2 personnes*						
		Sans hôtel	Hôtel **		Hôtel ***			
1 nuit	2 nuits		1 nuit	2 nuits				
1	A+B+D	230	280	330	290	350		
2	A+B	210	260	310	270	330		
3	B+D	170	220	270	230	290		
4	A+C	160	210	260	220	280		
5	C	95	145		155			
<b>MONTANT TOTAL A REGLER.....</b>								

**\*Pour une réservation en single, merci de nous consulter.**

#### Conditions de Règlement

- chèque bancaire ou postal à l'ordre de : « **OIA Commanderie du Choletais** »
- virement bancaire sur le compte bancaire :  
IBAN: FR76 1027 8394 1700 0217 4280 148      BIC: CMCIFR2A  
RIB: 102748 39417 00021742801 Clé 48

A l'inscription : 30% du montant total  
Au 15 mars 2015 : 30% du montant total  
Au 31 juillet : le solde.

**Pour les règlements par virement, vous pouvez nous renvoyer votre bulletin complété par Email en allant sur fichier, partager, courrier électronique et envoyer en pièce jointe à : taymont.paul@orange.fr**

Dès réception de votre inscription, un reçu vous sera adressé re-précisant le calendrier des versements.